COMMUNE DE CARAMANY

66

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 OCTOBRE 2026 A 19H00

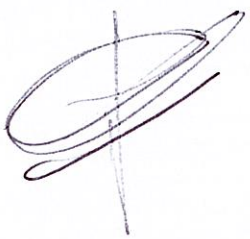
Présents : DEFRASNE Amandine, FOUSSAT Philippe, Adjoints au Maire, JOANNON Yohann, ALLANIC Christian, D'AGRO Jean-François, BORTOLUZZI Marion, TRAON Jeanne
Absentes excusées :
DEVARENNES Dominique donne pouvoir à BORTOLUZZI Marion
SEYS Stéphane donne pouvoir à LEMAIRE Frank
DRAPÉ Magalie donne pouvoir à DEFRASNE Amandine
Secrétaire de séance : TRAON Jeanne
Sous la présidence de Frank LEMAIRE, Maire.

1 : Approbation du PV du conseil municipal du 15 octobre 2026
Voté pour à l'unanimité.
2 : Délibération approuvant la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Pays Catalan.
Voté pour à l'unanimité.
3 : Délibération portant sur une demande de subvention pour la création de la Maison de soins de proximité
Voté pour à l'unanimité.
4 : Délibération portant sur la convention de gestion du service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif entre la communauté de communes Agly-Fenouillèdes et la commune de Caramany
Voté pour à l'unanimité.
5 : Révision des tarifs des gîtes communaux : régularisation périodes / tarifs
Voté pour à l'unanimité

Questions diverses :

- Dossier Maison Hanin (ruine), le Conseil Municipal réfléchit à la procédure la moins couteuse qui permettrait de sécuriser les lieux et de protéger la responsabilité de la commune tout en restant dans le cadre de la loi concernant une procédure de péril.
- Suite à un rendez-vous avec Madame RIGAL, cette dernière n'ayant pas de titre de propriété concernant le bâtiment en question, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de demander conseil auprès de Maître JOUBES, avocate, sur les démarches à mettre en œuvre et les responsabilités pour ce dossier.
- Café Carton, Monsieur Christophe CORBIN a déposé en Mairie une demande de résiliation anticipée de son contrat qui le lie avec la Commune concernant le bail commercial du local du Café. Rupture du contrat prévue le 30 novembre 2026.
  La municipalité lance un appel à candidature, les dossiers doivent être déposés en Mairie avant le 16 novembre 2026 – 12h00. Les dossiers devront comporter une note de présentation du projet.

Le Maire





La Secrétaire de séance



Mairie de CARAMANY - Place de la Mairie – 66720 CARAMANY
Tél : 04 68 84 51 85 - Courriel : mairie.caramany@wanadoo.fr - Site : www.caramany.com
Horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi matin